



Lettre économique d'Algérie

N° 64 – septembre 2017 (30/09/17)

© DG Trésor

Plan d'action du gouvernement

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé le nouveau plan d'action du Gouvernement

Le plan d'action du nouveau gouvernement, annoncé par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a été adopté lors du Conseil des ministres du 6 septembre puis par l'Assemblée populaire nationale. Sur le plan économique, plusieurs points sont à relever :

- **Secteur des énergies** : approfondir les recherches pour accroître les découvertes de gisements de pétrole. Pour cela, les créances détenues par la Sonatrach sur le Trésor seront apurées en liquidités afin de financer les investissements en fonds propres. Par ailleurs il est aussi prévu « *d'encourager les prospections destinées à mieux connaître le potentiel national en hydrocarbures schisteux* ».
- **Financement de l'économie** : A travers l'amendement de la loi sur la Monnaie et le crédit, la Banque d'Algérie (BA) pourra prêter directement au Trésor, racheter les titres publics détenus par les banques et entreprises publiques et alimenter le Fonds National de l'Investissement. Les autorités ont nommé ces opérations « financements non conventionnels », qui se traduisent par de la création monétaire par la BA pour financer le déficit du Trésor.
- **Finances publiques** : il est prévu d'adopter une programmation pluriannuelle afin de plafonner la dépense publique. Le financement non conventionnel sera utilisé uniquement pour l'investissement de l'Etat en infrastructure, capital humain et pour accompagner la croissance. Le plan annonce aussi la réduction des dépenses en subventions. Du côté des recettes, les autorités souhaitent moderniser le recouvrement fiscal, développer la fiscalité locale et renforcer la détection de la fraude.
- **Climat des affaires** : Le gouvernement cherche à lever certaines entraves et procédures bureaucratiques qui nuisent à l'investissement. Les procédures et autorisations liées à l'investissement seront décentralisées au niveau des wilayas à travers l'Agence nationale de développement de l'investissement. Les avantages accordés par le code de l'investissement seront maintenus. Par ailleurs, les autorités souhaitent poursuivre la mise à niveau des petites et moyennes entreprises.
- **Sécurité sociale** : Le gouvernement travaillera à l'élargissement de la base cotisante au système de sécurité sociale, afin d'absorber les travailleurs de l'informel et assurer l'équilibre des caisses de la sécurité sociale. En ce sens, il est prévu de créer une branche de retraite complémentaire afin de rendre plus attractif le système de retraite actuel.
- **Chômage** : moderniser et assouplir l'Aide à l'insertion professionnelle avec un objectif de 400 000 emplois créés. Renforcer les dispositifs Ansej et Cnac afin d'assurer la création de 230 000 emplois par an sur les exercices 2018 et 2019.



Economie

Le World Economic Forum a publié un rapport sur le développement du capital humain dans 130 pays

Liens vers le rapport :
[Global Human Capital Report](#)

Le World Economic forum a rendu public son dernier rapport sur le capital humain. Il présente un indice qui permet de situer et classer chaque pays selon une référence. L'indice permet de mesurer le niveau de connaissances et de compétences que possède une population et qui crée de la valeur dans le système économique (de 0 à 100). Il est composé de quatre sous-indices : 1) **Capacité** (niveau d'étude, en littéraire ou numérique), 2) **Déploiement** (taux de participation au marché du travail), 3) **Développement** (l'accès à l'éducation des générations suivantes, formation et remise à niveau de l'actuelle force de travail) et 4) **Savoir-faire** (ampleur des compétences spécialisées).

Sur les 130 pays de l'échantillon, l'Algérie est classée 112^{ème} sur l'indice global avec un score de 51,5. Plus précisément, l'Algérie est classée 113^{ème} sur l'indice Capacité, 115^{ème} sur l'indice de Déploiement, 82^{ème} sur l'indice Développement et 103^{ème} sur l'indice Savoir-Faire. Sur le classement, la Tunisie est classée 115^{ème} tandis que le Maroc est classé 118^{ème}. Le score le plus faible de l'Algérie se situe dans la catégorie des 15-24 ans sur l'indice déploiement, et plus précisément sur l'écart dans l'emploi entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, l'Algérie est classée première sur toutes les catégories d'âge en ce qui concerne le taux de sous-emploi (personne qui travaille mais désirerait travailler plus).

De façon plus générale, le rapport signale que les régions Afrique du Nord et Moyen Orient et Afrique Sub-Saharienne sont les seules ayant développé moins de 60% de leur capital humain (en référence au niveau idéal).

Economie

Le World Economic Forum a publié son rapport annuel sur la compétitivité

Lien vers le rapport :
[Global competitiveness report](#)

Le World Economic Forum a publié son rapport 2017/2018 sur la compétitivité internationale. Il suit un échantillon de 137 pays sur lesquels un indice est construit afin de mesurer la compétitivité de chacun d'entre eux. L'indice prend en compte les facteurs qui déterminent la productivité, laquelle assure la croissance de long terme. Il est ainsi construit autour de douze piliers : institutions, infrastructure, environnement macroéconomique, soin et éducation primaire, éducation supérieure et formation, efficacité du marché des biens, efficacité du marché du travail, développement du marché financier, technologie disponible, taille du marché, développement des entreprises et innovation.

L'Algérie est classée 86^{ème} parmi les pays de l'échantillon, en progression d'une place par rapport au classement de l'année dernière. Son score est de 4,07 cette année (sur une échelle allant de 1 à 7) contre un score de 3,98 en 2016. Pour rappel, l'Algérie était classée 110^{ème} en 2012 et 79^{ème} en 2014. Les pays de l'ANMO sont en moyenne classés 65^{ème}. L'Algérie est derrière le Maroc (71^{ème}) et devant la Tunisie (95^{ème}) et l'Egypte (100^{ème}).

Le point fort de l'Algérie est la taille de son marché où le pays est classé 36^{ème} avec un score de 4,8. Ensuite, l'Algérie est classée 71^{ème} sur les indicateurs d'environnement macroéconomique (notamment grâce à la faible dette et l'importante épargne de l'Etat) et de soins et d'éducation primaire (avec un score de respectivement 4,6 et 5,8). Les points faibles que relèvent le rapport sont notamment : l'efficacité du marché du travail (classée 133^{ème} avec un score de 3,3), l'efficacité du marché des biens (129^{ème} avec un score de 3,6) et le développement du marché financier (125^{ème} avec un score de 3,1).

Le rapport met aussi en lumière les 16 principales problématiques pour l'amélioration du climat des affaires. Le frein majeur est l'inefficacité de la bureaucratie avec un poids de 19%, la corruption (13%), l'accès au financement (12%) et l'instabilité politique (9%).

Pays ANMO	Classement 2017
Israël	16 (+8)
EAU	17 (-1)
Qatar	25 (-7)
Arabie Saoudite	30 (-1)
Bahreïn	44 (+4)
Koweït	52 (-14)
Oman	62 (+4)
Jordanie	65 (-2)
Iran	69 (-7)
Maroc	71 (+1)
Algérie	86 (+1)
Tunisie	95
Egypte	100 (+15)
Liban	105 (-4)
Yémen	137

**Relations
internationales**

L'Algérie et la Russie sont liées, depuis avril 2001, par une déclaration sur l'établissement d'un partenariat stratégique.

La 7^{ème} session de cette commission s'est tenue à Moscou en juillet 2015, et a été sanctionnée par un procès-verbal de recommandations multisectorielles pour le développement des relations bilatérales.

Tenue de la 8^{ème} session de la Commission mixte algéro-russe à Alger

La 8^{ème} session de la commission mixte intergouvernementale algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique s'est tenue du 20 au 22 septembre 2017. Celle-ci a été coprésidée par le ministre algérien des Finances, M. Raouya, et le ministre russe de l'Energie, M. Novak.

Au-delà de la coopération dans les domaines de l'industrie, des transports, et du nucléaire, il a été décidé l'élargissement de celle-ci à la formation professionnelle, la recherche scientifique et technique, et à la culture.

En marge de la commission s'est tenu un forum d'affaires algéro russe en la présence d'une cinquantaine d'opérateurs nationaux, et une vingtaine d'entreprises russes de différents secteurs, notamment l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, la logistique, la mécanique et l'aéronautique.

**Relations
internationales**

http://www.minagri.dz/pdf/Divers/2017/Septembre/Visite_Chine_Signature_de_Deux_Accords_de_Cooperation_21_09_2017.pdf

Signature de deux accords de coopération dans le domaine agricole entre l'Algérie et la Chine

Le Ministre de l'Agriculture algérien, Abdelkader Bouazghi a effectué une visite de travail en Chine entre les 20 et 22 septembre. Il a eu l'occasion de rencontrer son homologue chinois, Monsieur Han Changfu.

Cette rencontre a débouché sur la signature de deux accords de coopération. Le premier accord porte sur la protection des végétaux et de quarantaine végétale et vise à assurer la protection des produits végétaux contre toutes propagations d'organismes nuisibles. Il permettra ainsi de protéger la production agricole et promouvra la diversification du commerce bilatéral entre les deux nations. Le deuxième accord consiste à la mise en place de mécanismes communs visant le contrôle de la propagation des maladies animales lors des opérations de commerce international entre les deux pays.

**Environnement des
affaires**

<http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017048.pdf>

Définition des modalités de fonctionnement du Fonds national de soutien au micro-crédit (JO)

Deux arrêtés ministériels relatifs au Fonds national de soutien au micro-crédit ont été publiés au Journal officiel. Le premier fixe la nomenclature des recettes et dépenses du fonds. Les micros crédits peuvent être accordés sur un montant n'excédant pas 1 million de dinars pour l'achat de petits matériels et matières premières. Par ailleurs, les taux d'intérêts sur ces crédits sont bonifiés à hauteur de « 100% du taux débiteur appliqué par les banques et les établissements financiers au bénéficiaire. Le second porte sur les modalités de suivi et d'évaluation du fonds. Ce fonds est géré par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit.

**Actualité Business
France**

Marché de la monétique en Algérie :

- 1,4 terminal électronique de paiement pour 1000 habitants
- 17 détenteurs de carte bancaire pour 1000 habitants
- 36 distributeurs de billets pour 100 000 habitants
- Les transactions par carte bancaire représentaient mois d'1% de l'ensemble des opérations bancaires

Business France a organisé un séminaire algéro-français sur la monétique et les systèmes de paiement

Un colloque algéro-français portant sur la monétique et les systèmes de paiement s'est tenu le 11 septembre. Il a été organisé par Business France en partenariat avec le Groupe d'intérêt économique (GIE) monétique. Le Président du GIE-monétique, Boualem Djebbar, (aussi président de l'association des banques et des établissements financiers) était présent et a pu présenter les enjeux de la monétique pour l'économie algérienne. Cet événement a été l'occasion pour huit entreprises françaises de présenter leurs activités aux professionnels présents au séminaire.

Le marché de la monétique en Algérie a un potentiel important au vu des opportunités qu'offre le secteur. En effet, le paiement électronique en ligne a été lancé il y a tout juste un an. La majorité des banques fournissent à présent des cartes CIB pour le paiement en ligne. Aussi, la Sonelgaz, producteur et distributeur d'électricité en Algérie, a lancé le paiement en ligne pour le règlement des factures en mars dernier.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	3894 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15423 USD
IDH (2016)	0,745 (86 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2017)	156 ^{ème} sur 189
Taux de chômage (avril 2017)	12,3%
Taux d'inflation (rythme annuel en août 2017)	5,9%
Taux de change EUR/DZD (juillet 2017)	128,3
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle juillet 2017)	46,9 USD
Réserves de change (au 31 mars 2017)	109 Mds USD

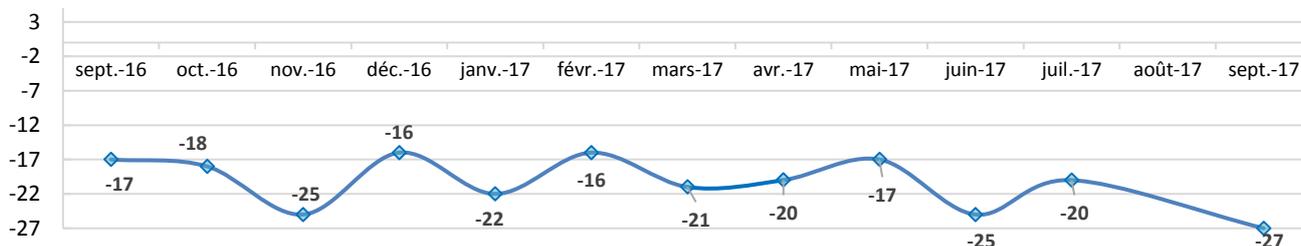
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2014	2015	2016 ^p	2017*	2018*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	165	161	174	178
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	4,2%	1,4%	0,6%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	4,8%	4,3%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,8%	51,3%	49%	46,5%	38,2%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,4%	-11,6%	-2,2%	-2%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,4%	17,3%	17,8%
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtresor.gov.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Sylvain Gérardon, Adrien Sperry, Darine Chenine, Nabila Tata et Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers